



*Séjours montagne*

# DÉCOUVERTE DE LA VIA FERRATA AU PAYS DES ECRINS

**Du 20/07/22 au 20/07/22**

Nous vous invitons à découvrir le temps d'une demi-journée la pratique de la via ferrata, itinéraires rocheux équipés de câble, d'échelons, de pont de singe, et de passerelles à caractères aériens et parfois acrobatique. Initialement créés dans les Dolomites italiennes pour le transport des hommes et de l'artillerie, elles permettent aujourd'hui des ascensions accessibles et ludiques entre la randonnée et l'escalade. Le Pays des Ecrins offre de très beaux itinéraires dans des paysages variés et toujours somptueux. Au plus près du rocher, entre ressauts, vires et arêtes vous pourrez vous familiariser avec la progression verticale et défier le vide... dans un environnement parfaitement sécurisé avec du matériel adapté et l'assurance d'un guide. Plaisir, frissons et bonne humeur, voilà le programme, suivez le guide ... Pour les groupes constitués nous vous organisons votre via ferrata à la date de votre choix.

- Niveau : Niveau Évolution
  - Massif : Ecrins
  - 1 jour
  - 5 - 8 personnes (reste places)
  -
- Tarifs : à partir de 47,00 €

## Projet pédagogique

Le **guide de haute montagne** ou **D.E escalade** sera présent à vos côtés pour veiller à votre sécurité et vous mettre à l'aise.

Il est là pour vous apprendre à évoluer dans ce milieu, à utiliser correctement le matériel et vous permettre de profiter pleinement et en sécurité de vos vacances dans cette ambiance unique.

## Nombre de participants

8 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 5 personnes**, vous serez avisés au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Pour les groupes constitués nous vous organisons votre via ferrata à la date de votre choix.

## Matériel à prévoir

**Le matériel technique (suivi d'un \*) est compris dans le prix de la prestation.**

### La tête

- une paire de lunettes de soleil protection classe 2 ou 3

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> [roc.ecrins@gmail.com](mailto:roc.ecrins@gmail.com)

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

- un bonnet et une casquette
- un casque\* agréé pour l'escalade.

## Le corps

- un sous vêtement manche longue, une polaire ou soft shell
- Un coupe-vent type gore tex protégeant contre la pluie
- Un baudrier\*
- Une longe\* avec absorbeur d'énergie et mousquetons
- Un sac à dos d'environ 8 à 10L pour transporter le matériel.

## Les mains

- une paire de gants fins et si possible une paire de mitaines en cuir, type gants de vélo ou de voile.

## Les jambes

- Un pantalon d'escalade chaud
- Un pantalon léger
- Un short
- Une paire de chaussures de montagne légères.

## Divers

- prévoir des contenants pouvant vous assurer environ 2 l d'eau, l'idéal étant une bouteille d'un litre plus d'autres plus petites pour les glisser dans le sac.
- Petit couteau
- Appareil photo
- Petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules.

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

## COVID-19 : mesures exceptionnelles

### Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2021. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformés en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

### Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versées, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;

Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

## Encadrement

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> [roc.ecrins@gmail.com](mailto:roc.ecrins@gmail.com)

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Vous serez encadrés par un **Guide de haute montagne** diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme ou **D.E. d'escalade**. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaires ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours.

## Transport et Bilan Carbone

Les transports depuis le lieu de rendez-vous jusqu'aux sites de via ferrata et aux hébergements seront assurés avec notre véhicule ROC ÉCRINS (sous réserve de disponibilité). Dans le cas où il ne serait pas disponible ou insuffisant, l'encadrant pourra proposer sa voiture et pour celles et ceux venant en voiture nous pourrions être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

## Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

8h30

Au bureau de ROC ÉCRINS à L'Argentière-La Bessée

## Prix

### tous les tarifs

| nbe participants | prix par personne |
|------------------|-------------------|
| 5                | 55,00 €           |
| 6                | 55,00 €           |
| 7                | 47,00 €           |
| 8                | 47,00 €           |

### Le prix comprend:

- L'encadrement par un guide de haute montagne ou D.E. Escalade.
- **Le matériel collectif** nécessaire à la progression et à la sécurité
- **Le matériel individuel** casque, baudrier, longe

### Le prix ne comprend pas:

- Le pique-nique du premier jour
- Les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation
- **L'acheminement** jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « le prix comprend »

## Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un**

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> [roc.ecrins@gmail.com](mailto:roc.ecrins@gmail.com)

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

**montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.

- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.